

Note adjointe à la demande de dérogation pour la destruction de spécimens d'espèces animales protégées Hirondelles rustiques – Fay-de-Bretagne

Contexte :

Au printemps 2022, Rodolphe Fresneau, responsable des services techniques de Fay-de-Bretagne, a contacté par mail (et téléphone) La LPO Loire-Atlantique pour des renseignements sur la présence de nids d'hirondelles dans une grange qui doit être réhabilitée et appartenant à la Mairie de Fay-de-Bretagne. Une visite de la grange a été organisée le 1^{er} juin 2022.

La grange, en rouge sur la **Figure 1**, est restée à l'abandon depuis quelques années sans autre précision. Les vitres des 2 fenêtres ont été brisées permettant le passage des Hirondelles rustiques (*Hirundino rustica*). A l'intérieur, vingt nids en bon état sont présents auxquels s'ajoutent des nids en partie détruits. Les nids en bon état ont été construits ou rénovés depuis la destruction des vitres, les autres sont probablement antérieurs. Deux nids sont utilisés avec certitude : fientes et coquilles d'œufs au sol, tentative des hirondelles adultes de rejoindre les nids. Les oisillons ne sont pas visibles. Deux autres nids sont sans doute utilisés mais les hirondelles rustiques très dérangées par la présence des observateurs ne rejoignent pas les nids. Des hirondelles rustiques entrent et sortent à l'étage qui n'est pas accessible.

Suite à deux autres rencontres, l'évitement et la réduction étant impossible (taille du bâtiment), la LPO Loire-Atlantique a préconisé la construction d'une structure permettant de compenser la perte d'habitat occasionnée pour les hirondelles rustiques avec les prérequis suivants :

- Les hirondelles rustiques préfèrent les structures relativement fermées, la structure sera donc cloisonnée sur toutes les faces avec les dimensions suivantes : L x l x H : 7m x 3m x 3m.
- 8 entrées relativement étroites (L x H = 50cm x 15cm) et en hauteur (2,5m) permettront l'accès pour les hirondelles. L'absence de toutes surfaces horizontales à l'intérieur comme à l'extérieur limiteront l'accès à d'éventuels prédateurs.
- Quadriller le plafond de la pièce en réutilisant les poutres de l'ancien bâtiment afin de créer des supports de fixation pour les nids d'hirondelles. Des supports et/ou nids artificiels pourront également être ajoutés.
- La présence d'une porte pour suivre la nidification des hirondelles et éventuellement récupérer leur guano (qui est un engrais naturel).

- Un toit double pente pour limiter l'élévation de la température pouvant porter préjudice aux oiseaux. En outre Des combles accessibles par des accès étroits permettent de créer un habitat favorable à la Sérotine commune, espèce vulnérable et protégée tout en évitant la colonisation par les pigeons.
- L'implantation d'un bac à boue à proximité directe afin de fournir les matériaux nécessaires à la construction des nids aux hirondelles.

En prenant en compte conjointement ces conseils et les contraintes qui lui incombent, la Mairie de Fay-de-Bretagne a finalement pris la décision de faire réaliser en interne une « Maison à Hirondelles rustiques » (emplacement prévu en Figure 1) avec les caractéristiques suivantes :

- **Une structure cloisonnée aux dimensions suivantes : L x l x H : 7m x 2,5m x 3m.**
- **8 entrées relativement étroites (L x H = 50cm x 15cm) et en hauteur (2,5m).**
- **Un plafond avec des poutres et des points d'accroches, sans récupération des poutres existantes.**
- **La présence d'une porte pour suivre la nidification des hirondelles.**
- **Un toit monopente pour limiter l'élévation de la température et les coûts.**
- **L'implantation d'un bac à boue en zone pâturée par des moutons (Figure 1).**

La construction de la « Maison à hirondelles rustiques » et du bac à boue devra être antérieure à la réhabilitation de la grange. Cette dernière devra avoir lieu entre septembre et février, hors de la période de présence des Hirondelles rustiques. Pour finir la LPO Loire-Atlantique souhaite souligner l'importance de la pérennité du bac à boue qui doit rester humide aux périodes de nidification et ne pas se végétaliser pour pouvoir être utilisé par les hirondelles.



Figure 1 : Emplacements du bâtiment et des mesures de compensation prévue